



ÉDITION
HIVER
2024

BULLETIN DESTINÉ
AUX SALARIÉS DE L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

À NE PAS MANQUER :

- CONGÉ ANNUEL DES FÊTES
- ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES
- SUBVENTIONS POUR APPRENTIS

CONGÉ ANNUEL DES FÊTES

C'EST LE TEMPS DES VACANCES, DU DIMANCHE 24 DÉCEMBRE 2023 AU SAMEDI 6 JANVIER 2024* !

Comme les conventions collectives en vigueur le prévoient, tous les chantiers des quatre secteurs de l'industrie de la construction seront obligatoirement fermés. Certains types de travaux pourront tout de même se tenir durant cette période, à certaines conditions. Vous souhaitez en savoir plus sur les congés annuels obligatoires et les règles particulières prévues?

Consultez les conventions collectives.

BON CONGÉ!

* Le congé débute le dimanche 24 décembre, à 0 h 01, et se termine le samedi 6 janvier, à 0 h.



L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES EN CONSTRUCTION, ÇA EXISTE?



Depuis avril 2021, les personnes qui fréquentent un établissement scolaire peuvent obtenir un certificat de compétence apprenti (CCA) étudiant, valide pendant six mois, leur permettant de travailler dans l'industrie de la construction. Grâce à cette mesure, certains centres de formation professionnelle (CFP) ont pu développer une formule d'alternance travail-études (ATE) en intégrant des stages rémunérés en entreprise aux programmes d'études offerts.

Combinant avantageusement la formation théorique à la pratique en chantier, l'ATE vise à mieux préparer les étudiants à une carrière dans l'industrie et à favoriser une meilleure adaptation professionnelle une fois les études complétées. L'ATE peut être offerte en version développement ou mise en œuvre de compétences : la première vise l'acquisition de certaines compétences entièrement en situation de travail sur le chantier; la deuxième permet lors de moment d'arrêt du programme d'études, d'aller expérimenter, en situation de travail réel mais contrôlé, les compétences développées en centre. Les CFP sont responsables de déterminer le modèle qui s'applique le mieux dans leur réalité régionale.

Puisque la mesure est relativement nouvelle, peu de CFP proposent actuellement le diplôme d'études professionnelles (DEP) en formule ATE. Cependant, la demande pour ce type de programme est appelée à exploser dans les prochaines années.

Pour lire l'article complet, [cliquez ici](#).

SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LES APPRENTIS

Les apprentis dans un métier Sceau rouge peuvent être admissibles à la Subvention incitative aux apprentis (SIA) et, lorsqu'ils deviennent compagnons, à la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (SAFA), émises par le gouvernement du Canada.

La demande pour obtenir l'une ou l'autre de ces subventions doit être faite auprès d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). De son côté, la CCQ achemine aux apprentis et aux nouveaux compagnons une lettre attestant leur admissibilité à ces subventions. Ce document, qui doit être joint à la demande, est envoyé automatiquement aux personnes qui remplissent les conditions d'admissibilité des subventions.



FERMETURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

NOS BUREAUX SERONT FERMÉS À COMPTER DU 22 DÉCEMBRE 2023,
À 16 H 30. NOS ACTIVITÉS REPRENDRONT LE 8 JANVIER 2024.

Pour trouver une multitude de renseignements durant cette période, visitez le ccq.org, ou consultez votre dossier dans les services en ligne à sel.ccq.org.

MÉDICAMENTS ET PATIENT D'EXCEPTION

Votre médecin pourrait vous prescrire un médicament qui nécessiterait une autorisation de MÉDIC Construction afin d'être remboursé. Dans cette situation, ce médicament pourrait être remboursable par votre régime d'assurance conformément aux mesures de médicament ou de patient d'exception.

Votre médecin devra remplir un [formulaire](#) selon le médicament prescrit et le diagnostic médical, afin que MÉDIC Construction puisse analyser votre dossier.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS À CE SUJET?

Consultez l'onglet « **Médicaments et patient d'exception** » de la page « [Assurance maladie](#) » du site Web de la CCQ.

SUR UN CHANTIER, AYEZ VOTRE DROIT DE TRAVAIL VALIDE EN POCHE!

Il est de votre responsabilité de vous assurer d'avoir un droit de travail valide en votre possession, lorsque vous travaillez sur les chantiers de construction assujettis à la loi R-20. Dans le cas contraire, vous pourriez non seulement recevoir un constat d'infraction, mais si vous êtes une personne apprentie, vos heures travaillées sans droit de travail ne pourront pas être inscrites à votre carnet d'apprentissage.

QUE FAIRE, SI VOTRE DROIT DE TRAVAIL VIENT À ÉCHÉANCE?

Assurez-vous d'en recevoir un dès que possible. Si vous constatez que votre certificat de compétence ou exemption à détenir un certificat de compétence n'est déjà plus valide et que vous n'en avez pas reçu de nouveau, communiquez avec notre [service à la clientèle](#), au **1 888 842-8282**.



PRÉSENCE ACCRUE ET PRÉVENTION SUR LES CHANTIERS

L'approche préventive en matière de conformité de la CCQ mise sur une communication renforcée en lien avec la sensibilisation et l'information à l'égard du respect des règles et des normes en vigueur. Les différentes mesures de prévention et d'accompagnement visent à faire valoir les avantages de la conformité et à encourager les bons comportements. Le succès de cette approche réside donc dans le fait d'entrer directement en contact avec un bon nombre de personnes dans l'industrie de la construction.

Considérant le niveau élevé d'activité de l'industrie et la rareté de la main-d'œuvre, certaines entreprises décident d'élargir les horaires de travail. En effet, les journées de travail débutent plus tôt, finissent plus tard, et certains chantiers se poursuivent la fin de semaine.

La CCQ a donc comme objectif d'adapter ses méthodes de travail aux nouvelles réalités de l'industrie et d'accentuer sa présence sur les chantiers. C'est ainsi que l'équipe de vérification et d'enquête a mis en place deux blitz de vérification les dimanches 2 avril et 10 septembre derniers, au cours desquels les inspecteurs se sont déployés sur des chantiers à travers toute la province.

Ce type d'opération vise à accroître la visibilité de la CCQ tout en répondant aux besoins des différentes parties prenantes de l'industrie. En élargissant ses opérations à l'extérieur des heures normales, la CCQ augmente ses démarches afin de favoriser le respect des conventions collectives et des conditions de travail de l'industrie.

Résultats des activités de vérification réalisées dans le cadre des opérations de visibilité en chantier du 2 avril et du 10 septembre 2023



LA CCQ RENCONTRE LA RELÈVE AUX SALONS DE LA FORMATION DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC!



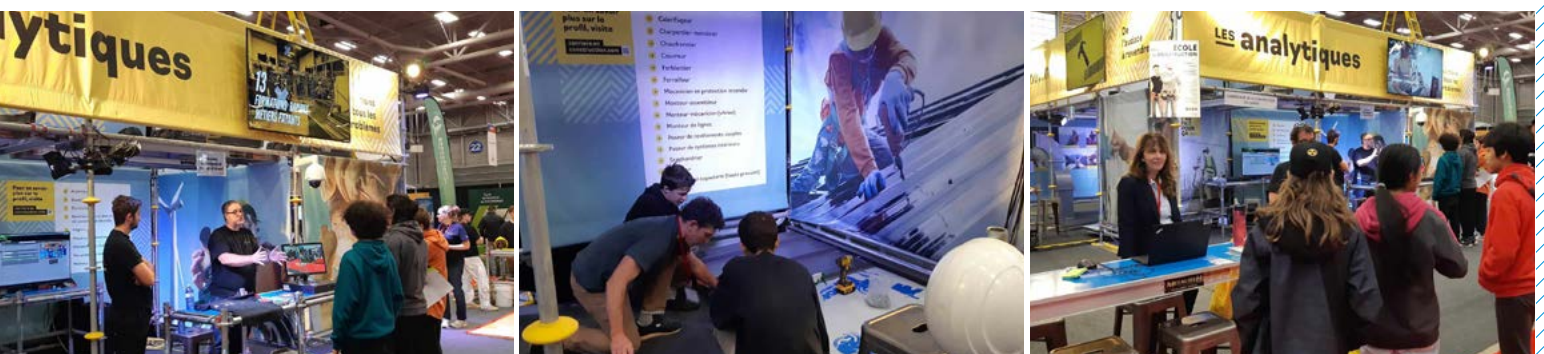
À l'automne de chaque année, la CCQ rencontre des milliers de jeunes en choix de carrière, ou encore des gens en réorientation de carrière, lors des Salons de la formation qui ont lieu à Montréal et à Québec.

UN KIOSQUE IMPOSANT ET ATTRAYANT

Dans le but de valoriser les métiers de la construction lors de ces deux événements, la CCQ a tenu un immense kiosque à l'image de la campagne promotionnelle [T'es fait pour ça!](#). La présence de la CCQ à ces événements est incontournable pour échanger avec les visiteurs et répondre à leurs questions s'ils souhaitent en savoir davantage sur les métiers de la construction et les nombreuses et stimulantes perspectives de carrière dans ce domaine.

Pour rendre l'expérience encore plus intéressante et interactive, la CCQ était accompagnée d'enseignant(e)s et d'étudiant(e)s de l'École des métiers de la construction de Montréal (EMCM) à Montréal et de l'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction du Québec (EMOICQ). Les deux centres de formation invitaient les participants à essayer certains métiers dans le cadre de démonstrations.

Au total, ce sont plusieurs centaines de personnes, tant à Montréal qu'à Québec, qui ont visité le kiosque de la CCQ et qui ont participé à l'une des démonstrations.





AVANTAGES SOCIAUX
**MÈDIC
CONSTRUCTION**

FINIE, LA POSTE! SOUMETTEZ VOS RÉCLAMATIONS DANS MÈDIC CONSTRUCTION EN LIGNE



Connectez-vous à sel.ccq.org, puis allez à la section « **MÈDIC en ligne** ».

VOUS POUVEZ:

- soumettre vos réclamations à partir de votre téléphone mobile, ordinateur ou tablette. Si vous êtes inscrit au dépôt direct, votre remboursement sera aussi accéléré;
- simuler une réclamation afin de vérifier l'admissibilité à un remboursement;
- trouver un fournisseur de soins de santé près de chez vous;
- visualiser l'historique de vos réclamations en tout temps et utiliser celui-ci aux fins d'impôt;
- transmettre les renseignements concernant vos personnes à charge.

N. B. : Conservez vos reçus et pièces justificatives pendant 12 mois après avoir transmis vos réclamations, aux fins de possibles vérifications.

Pour en savoir plus, consultez le site Web www.ccq.org/medicenligne.

Téléchargez l'application mobile
MÈDIC Construction.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous devez informer MÉDIC Construction de tout changement au statut de vos personnes à charge. Par exemple, lorsque votre enfant de 18 ans et plus cesse ses études à temps plein ou que votre conjoint et vous ne cohabitez plus.

Si vous ne mettez pas votre dossier à jour, vous devrez rembourser les montants payés par le régime d'assurance pour les dépenses effectuées pour une personne qui n'est plus à votre charge. Vous pouvez modifier votre dossier dans MÉDIC en ligne à sel.ccq.org ou par la poste.

Si vous avez des questions, communiquez avec le service à la clientèle au **1 888 842-8282** ou visitez [le site Web de la CCQ](#).



QUELLES PERSPECTIVES POUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION, EN 2024?



Malgré un contexte économique un peu moins favorable, l'industrie de la construction demeurera solide, en 2024. C'est ce que révèle la publication *Perspectives 2024*, produite par la CCQ et disponible en ligne.

Découvrez dès maintenant les faits saillants de l'activité économique pour l'année à venir!

CONSTRUIRE EN SANTÉ+

**VOUS VOUS SENTEZ
STRESSÉ, ANXIEUX,
VOTRE HUMEUR EST
CHANGEANTE ET VOUS NE
SAVEZ PLUS QUOI FAIRE ?**

Construire en santé peut vous aider à trouver des solutions, en toute confidentialité.

1 800 807-2433

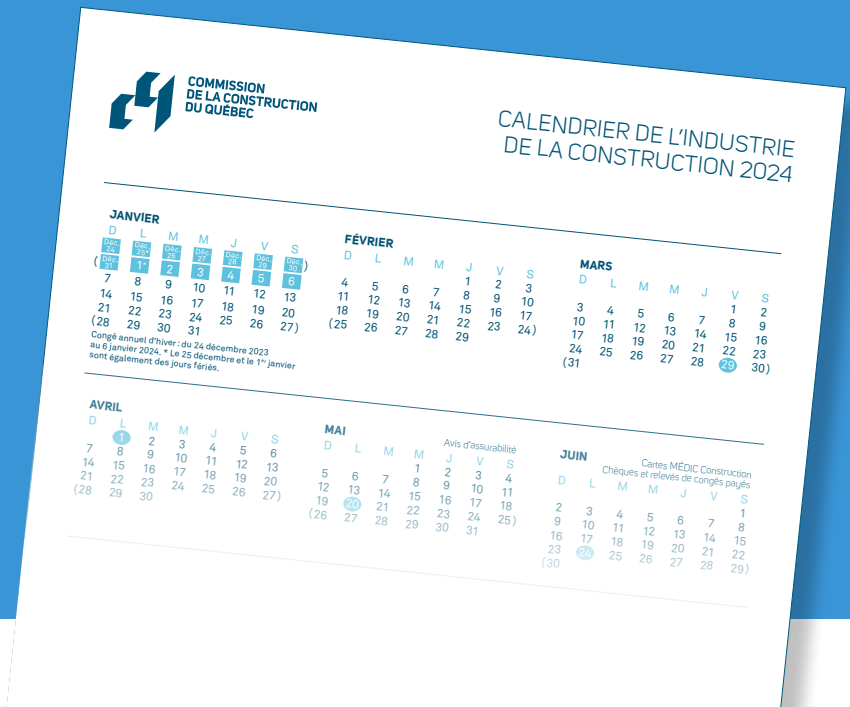
— 24/7 • SANS FRAIS —

LE PROGRAMME EST OFFERT AUX ASSURÉS DE LA PLUPART DES RÉGIMES D'ASSURANCE ET À LEURS PERSONNES À CHARGE. SONT TOUTEFOIS EXCLUS, LES RÉGIMES R3 (RC3, RE3, RF3, RL3, RM3 ET RT3) ET LE RÉGIME Z.

CALENDRIER 2024 DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

VOUS SOUHAITEZ
OBTENIR LE CALENDRIER
DE LA PROCHAINE ANNÉE?

Consultez-le au ccq.org



MISE À LA POSTE DES CARTES MÉDIC CONSTRUCTION

Les cartes MÉDIC Construction des personnes assurées pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 seront mises à la poste vers le 22 décembre 2023.

Une version numérique est aussi disponible dans MÉDIC en ligne et l'application mobile.





SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK.COM/CCQ



Pour
nous trouver :
ccq.org

Des bureaux de la CCQ sont situés dans une dizaine de régions du Québec. Pour connaître le bureau le plus près de chez vous, veuillez consulter notre site Web.



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Réalisé par la Direction des affaires publiques
et des communications
Commission de la construction du Québec
Case postale 2010, succursale Chabanel
Montréal (Québec) H2C 0C3

PD5018F (2312)

Conception graphique de la grille et montage :
Karine Verville
Révision : Féminin pluriel